

5 étoiles

Société par actions simplifiée en formation

Capital Social : 1 000 €

Siège social : 49, allée Nicolas Carnot,
93340 Le Raincy

Assemblée Générale de Constitution

Le soussigné :

- **Monsieur Gahnassia Dan Jacob** né le 15 septembre 1997 à Aix les Bains (France) , de nationalité française et demeurant au 49, allée Nicolas Carnot, 93340 Le Raincy.

A l'issue de la signature des statuts de la Société 5 étoiles, l'actionnaire a décidé les décisions suivantes :

- Nomination du Président ;
- Pouvoir ;

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I – Nomination du Président

Le soussigné nomme en qualité de président de la société :

Monsieur Gahnassia Dan Jacob né le 15 septembre 1997 à Aix les Bains (France) , de nationalité française et demeurant au 49, allée Nicolas Carnot, 93340 Le Raincy, pour une durée indéterminée, qui entrera en fonction qu'à partir du jour où les statuts seront signés, et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II – Rémunération du président

Les actionnaires ont décidé que la rémunération du président sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

D. G

Fait à Paris
Le 17 janvier 2024

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Bon pour accord du mandat de président



Monsieur Gahnassia Dan Jacob *(Bon pour accord du mandat de Président)*